

Activités de réception et d'accueil – 2023-2024¹

1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024²

Description de l'activité	Nombre de participants prévus	Date	Coût de l'activité
Aucuns frais de réception ou d'accueil n'ont été engagés pendant cette période	-	-	-

¹ Article 4 (21) [Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels.](#)

² Frais payés pendant le trimestre sans égard à la date de l'activité.

Mise à jour le 15 mai 2024.